

Nous plaindre des maux si grands et à jamais déplorables causés à l'Eglise catholique, à ce Siège apostolique et à Nous-même, au grand détriment de la société civile, par le gouvernement piémontais et par les auteurs et fauteurs d'une funeste rébellion, surtout dans les malheureuses provinces d'Italie que ce même gouvernement a usurpées avec autant d'injustice que de violence. Parmi les blessures sans nombre et toujours plus graves que ne cessent de porter à Notre sainte religion ce gouvernement et des hommes qui ont ourdi une conjuration abominable, Nous avons la douleur de rappeler aujourd'hui ce qui a été fait contre Notre cher fils, votre illustre collègue, le vigilant Archevêque de l'Eglise de Naples, illustre par sa piété et par sa vertu, que vous voyez ici présent, et qui, saisi par une troupe de soldats, a été arraché à son propre troupeau, à la grande douleur de tous les gens de bien. Tout le monde sait comment les satellites de ce gouvernement et de cette rébellion, plein d'astuce et de tromperie, et devenus abominables dans leurs vols, renouvelant les attentats et les fureurs des anciens hérétiques, et se livrant à des accès de rage contre les choses saintes, travaillent de toutes leurs forces, comme si jamais un tel dessein pouvait réussir, à détruire l'Eglise de Dieu et la religion catholique ; à arracher de toutes les âmes sa doctrine salutaire ; à exciter et à enflammer toutes les mauvaises passions. De là, tous les droits divins et humains foulés aux pieds, les censures ecclésiastiques méprisées, les évêques, avec une audace qui croit de jour en jour, chassés de leurs propres diocèses et même jetés en prison ; la plupart des peuples fidèles privés de leurs pasteurs, les prêtres réguliers et séculiers accablés de mauvais traitements et en butte à toutes sortes d'injustices ; les congrégations religieuses détruites, leurs membres expulsés de leurs maisons et réduits à la plus complète indigence ; les vierges consacrées à Dieu obligées de mendier leur pain ; les temples les plus vénérés dépouillés, profanés, changés en cavernes de voleurs ; les biens sacrés pillés : l'autorité et la juridiction ecclésiastique violée, usurpée ; les lois de l'Eglise méprisées et foulées aux pieds. De là encore la fondation d'écoles où sont enseignées des doctrines de perversion, et la publication de libelles pestilentiels, de journaux, œuvres de ténèbres, répandus de toutes parts, à grands frais, par les agents de la conjuration infâme. Ces écrits pernicieux et abominables attaquent notre sainte foi, la religion, la piété, l'honnêteté, la pudeur, l'honneur et la vertu ; ils renversent les vraies et inébranlables règles de la loi éternelle et naturelle, du droit public et privé ; ils attaquent la liberté légitime et le droit de propriété des particuliers ; ils ruinent les fondements de la famille, cette société domestique, et de la société civile ; ils noircissent par de fausses accusations et déchirent par de sanglantes injures la réputation des gens de bien ; ils font naître partout le désir effréné de vivre dans la licence et de tout oser, de telle sorte que tous les vices et toutes les erreurs sont chaque jour de plus en plus impunément soutenus, prêchés et propagés.

Il n'est personne qui ne voie quelle suite déplorable de calamités, de crimes et de maux de toute espèce s'est répandue, principalement sur la malheureuse Italie, à la suite de cette grande et criminelle rébellion. Car, pour nous servir des paroles du Prophète : *La malédiction, le mensonge, l'homicide, le larcin et l'adultère ont inondé le monde, et le sang a été recouvert par le sang.*

Saisi d'horreur, rempli d'affliction, le cœur se refuse à rappeler toutes ces villes du royaume de Naples incendiées et rasées, et tous ces prêtres et religieux remarquables par leurs vertus, tous ces citoyens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, sans en excepter même ceux que la maladie consumait, accablés d'outrages indignes, jetés dans les prisons ou mis à mort de la manière la plus barbare, sans qu'on daignât même instruire leur cause. Qui ne serait rempli de la plus profonde tristesse en voyant ces hommes, ces rebelles en délire, n'être retenus par aucun sentiment de respect ni pour les ministres sacrés, ni pour la dignité d'Evêque ou de Cardinal, ni pour Nous, ni pour ce Siège apostolique, ni pour les temples et les objets saints, ni pour la justice, ni pour l'humanité, et semer partout la ruine et la dévastation ? Et quels sont ceux qui agissent ainsi ? des hommes qui ne rougissent point d'avance, avec l'impudence la plus effrontée, qu'ils veulent donner la liberté à l'Eglise et rendre à l'Italie le sens moral. Ils poussent le cynisme jusqu'à demander au Pontife romain de consentir à leurs désirs iniques, afin d'éviter ainsi, disent-ils, que de plus grands maux ne tombent sur l'Eglise.

Mais ce qui Nous cause la plus grande douleur, Vénérables Frères, c'est que plusieurs membres du clergé séculier et régulier, en Italie, parmi lesquels il s'en est même trouvé qui étaient revêtus de dignités ecclésiastiques, misérablement entraînés par ce funeste esprit d'erreur et de rébellion, et oublieux de leur vocation et de leurs devoirs, se sont écartés du chemin de la vérité, ont donné leur assentiment aux desseins des impies, et sont devenus, au grand regret des gens de bien, une pierre d'achoppement et de scandale.

A tous ces malheurs, source pour nous de tant de douleurs, est venu s'ajouter une douleur nouvelle : dans les Etats du Mexique, des hommes non moins criminels, animés d'une semblable haine contre l'Eglise catholique, n'ont pas craint de promulguer les lois les plus injustes et les plus opposées au pouvoir, aux droits et à la doctrine de cette même Eglise. Ils ont pillé les biens ecclésiastiques, dépouillé les autels, persécuté les membres du clergé et des ordres religieux, chassé les vierges consacrées à Dieu, et enfin arraché à leurs troupeaux, et après les avoir accablés d'outrages, envoyé en exil les Evêques, qui, presque tous, sont venus dans Notre ville de Rome, où ils Nous ont donné de grandes consolations, par l'exemple des vertus qu'ils possèdent à un si haut degré.

Ce n'était pas assez. Dans une autre partie de l'Amérique, dans la Nouvelle-Grenade, il y a peu de temps des perturbateurs de l'ordre public, après s'être emparés de l'autorité suprême, ont promulgué un décret détestable par lequel il est interdit à la puissance ecclésiastique d'exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du gouvernement civil. Ils ont dispersé les membres de la célèbre Compagnie de Jésus, qui a rendu de si grands services à la religion et à la société, et, de plus, ils ont forcé Notre délégué, le délégué de ce Saint-Siège de sortir dans les trois jours des frontières de leur Etat.

En présence d'une si déplorable perturbation des choses divines et humaines, vous comprenez aisément, Vénérables Frères, toute l'amertume de Notre douleur. Cependant, au milieu de ces peines et angoisses que Nous ne pourrions jamais supporter sans une assistance